

Réunion de bassin du mardi 7 juin 2016

Professeurs-documentalistes du bassin de Bagnols-sur-Cèze.

Matin :

- Recensement des besoins de formation pour 2016/2017 :

→ La formation BCDI a été acceptée mais nous n'avons toujours pas obtenu de date de formation à ce jour. Cette formation est donc reportée à une date indéterminée à partir de septembre 2016.

Les besoins de formation BCDI recensés :

- Edition de codes barres pour douchette
- Rappel des normes de catalogage
- Harmonisation de la base
- Edition de rapports et de statistiques
- Insertion de notices de livres numériques
- Gestion des rappels et paramétrage de la messagerie pour l'envoi de lettres de rappels électroniques

Parallèlement, une question précise concernant le portail E-sidoc : comment intégrer des photographies du CDI dans E-Sidoc

- Autres demandes de formations 2016/2017 :

Après sondage auprès des participants à la réunion, 4 ateliers ont été retenus pour une future journée de formation avec Barbara Loup :

- Concevoir des bandes annonces de livres
- De la lecture papier à la lecture numérique
- Valoriser le fonds documentaire et l'activité du CDI
- Acquérir une culture numérique dans ses pratiques pédagogiques

→ Les coordinatrices de bassin ont présenté les journées de « formation de formateurs », deux journées qui font prévoir une évolution de la fonction de coordonnateur de bassin vers une fonction de formateur, pour les professeurs documentalistes qui le souhaitent.

Aucun des participants à la journée du 7 juin ne semble intéressé par cette nouvelle fonction de formateur.

→ La relève pour la coordination du bassin de Bagnols-sur-Cèze pour l'année 2017/2018 n'est pas encore assurée.

→ La réforme du collège :

Certains collègues ont eu des intervenants formateurs dans leur collège, d'autres non.
La place des documentalistes est beaucoup plus claire dans les AP que dans les EPI.
Place des documentalistes dans l'EMI ?

Après-midi :

Travail sur ordinateur :

→ Incitation des participants à utiliser le réseau Viaéduc et à rejoindre le groupe des professeurs documentalistes de l'académie de Montpellier qui est un groupe actif.
Dépôt de travaux sur Viaéduc.

→ Choix d'un outil collaboratif de mutualisation : Padlet.

→ Utilisation de la plateforme M@gistère : autoformation à Folios.

Pour finir :

Inquiétudes concernant les postes de documentalistes non ouverts au mouvement et réservés à des collègues stagiaires : est-ce profitable aux CDI de ces établissements de ne pas avoir de poste stable sur la durée ?

Maryline Sallandre et Marie-Pierre Vigne
Professeurs documentalistes
Coordinatrices du bassin de Bagnols-sur-Cèze.